

Ville de PONT-SAINTE-MAXENCE (60700)

1 - Identification de l'acheteur :

Ville de PONT-SAINTE-MAXENCE

7, Place Pierre Mendès France

60 700 PONT-SAINTE-MAXENCE

2 - Procédure de passation : Procédure adaptée

3 - Objet du marché : Boisement parcelle A118 forêt d'Halatte

4 - Type de marché : Marché non alloti

5 - Début des prestations : Dès notification

6 - Critères d'attribution :

- Prix : 60 %

- Valeur technique de l'offre appréciée notamment à travers le mémoire technique demandé aux candidats : 40 %

7 - Conditions de participation : A titre individuel ou sous forme de groupement.

8 - Adresse de retrait du DCE : <https://marches-securises.fr>

9 - Demande de renseignements d'ordre technique : mairie.deau@pontsaintemaxence.fr

10 - Demande de renseignements d'ordre administratif : mairie.deau@pontsaintemaxence.fr

11 - Date limite de réception des offres : 12/09/2024 à 12 heures.

12 - Date d'envoi de la publication : 15/07/2024

13 - Instance en charge des recours : Tribunal administratif d'Amiens